

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 juin 2015

NOTE DE PRESENTATION

**OBJET : Opération de rénovation et de restructuration de la bibliothèque municipale – demande de subventions**

Rapporteur : Jean-Philippe Allardi

La bibliothèque municipale est installée, dans le quartier Charaire, depuis 1985. Elle a fait l'objet de travaux d'entretien réguliers. Ces dernières années ont vu par exemple la rénovation de la salle d'animation, dite « La galerie », et en 2012 le remplacement des pompes à chaleur, pour lequel la Ville avait obtenu une subvention de la DRAC.

Après trente années d'existence, le bâtiment, d'une surface de 1500 m<sup>2</sup>, présente néanmoins un grand nombre de dysfonctionnements techniques et a besoin d'être rénové entièrement (hormis la salle d'animation). De nombreux équipements techniques du bâtiment sont défectueux ou obsolètes (éclairage, ventilation,...) nuisant au confort des usagers ; des travaux d'isolation et de remplacement d'huisseries sont nécessaires pour remédier aux importantes déperditions énergétiques.

Cette rénovation s'accompagnera d'un renouvellement du mobilier et du parc informatique ainsi que du développement des ressources numériques.

Lors de sa séance du 26 mars 2015, le conseil municipal a ainsi décidé de solliciter des subventions pour une tranche préalable de l'opération, comprenant :

- le remplacement du logiciel de l'espace multimédia pour permettre au public de se connecter à l'Internet sur 10 postes, d'utiliser des outils bureautiques et d'accéder aux ressources en ligne ;
- le réaménagement de l'accueil très vétuste et inadapté ;
- l'acquisition de rayonnages mobiles permettant de stocker les ouvrages du fonds courant de la bibliothèque qui devront intégrer la réserve lors de la rénovation des espaces.

Avec une amplitude d'ouverture importante (5 jours ouverts par semaine pour 31 heures hebdomadaires), la bibliothèque de Sceaux enregistre plus de 100 000 entrées annuelles, soit 400 visiteurs en moyenne par jour ouvré, et compte près de 4 000 inscrits.

Elle accueille un large public, dès le plus jeune âge jusqu'à l'ensemble des classes élémentaires et maternelles, dans le cadre d'un projet de lecture publique favorisant l'accès à la lecture et à l'action culturelle. La présence des jeunes est importante dans ses espaces de travail, sans qu'ils soient par ailleurs obligatoirement inscrits.

Une étude de programmation réalisée en 2013-2014 permet à la Ville de définir un projet global de rénovation et de restructuration, fondé sur l'adaptation de l'établissement à l'évolution des usages et des attentes du public. Les espaces présentant les collections seront réaménagés et réorganisés en différents « univers » correspondant aux grandes thématiques recherchées par le public et regroupant différents médias.

La consultation et la circulation par le public, seront facilitées afin de renforcer le confort du visiteur. Pour cela, le nombre de livres en accès direct sera réduit, (pour passer de 90 000 documents en accès libre à 60 000 documents) afin de laisser plus de place aux espaces de rencontre et de travail. Le développement des usages liés à l'offre numérique sera pris en compte : densification de l'espace public numérique, nouveau portail, écran numérique, gestion des prêts et retours automatisés par RFID

(radio-identification) afin d'orienter les tâches du personnel – dont la qualification est élevée – vers une offre de médiation culturelle plutôt que de contrôle.

Le projet de restructuration oriente ainsi la bibliothèque vers un lieu d'action culturelle centré sur la lecture publique et organisant davantage d'animations et d'expositions, amenant un public vers la lecture. La bibliothèque verra également renforcer son rôle d'accueil des lycéens et étudiants, ce qui correspond à une demande fortement croissante depuis quelques années.

Le programme global de restructuration sera réalisé par phases annuelles, de manière à maintenir en quasi permanence l'ouverture au public de l'équipement. La durée prévisionnelle est de trois ans à compter de 2016.

Le montant des dépenses de restructuration et de rénovation est estimé à 3,4 M € TTC (2,7 M € HT), comprenant des travaux de rénovation pour 1 850 000 € HT, 538 000 € d'équipements mobilier et informatique et 325 000 € d'honoraires de maîtrise d'œuvre ; une provision pour aléas est également intégrée. Compte tenu des subventions susceptibles d'être obtenues et du FCTVA, la charge nette de l'opération pour la Ville devrait être comprise entre 1,3 M€ et 1,5 M€.

Il est proposé au conseil municipal de bien vouloir autoriser le maire à déposer une demande de subventions auprès de l'Etat, de la Région et du Département, qui disposent de financements spécifiques.